



# JUZIERS *mag*

N° 16 - DECEMBRE 2024



*Bonne Année 2025*  
*Bonne Année 2025*

NON A LA LIGNE  
 PARIS-NORMANDIE  
 P 7

CONSTRUCTION D'UN  
 NOUVEAU RESTAURANT  
 SCOLAIRE P 16

LE CONSEIL MUNICIPAL  
 DES ENFANTS  
 P 20

Ville de   
**JUZIERS**



#### Horaires

L,M,M,V : 8h30 - 12h et 14h - 17h30  
Jeudi : 8h30 - 12h  
Samedi : 9h - 12h

#### Ketty VARIN

Maire  
ketty.varin@juziers.org

#### Gaëtan MALONDA

1<sup>er</sup> adjoint  
Transport - Sécurité - Travaux de  
voiries  
gaetan.malonda@juziers.org

#### Sylvie SAINT-LÉGER DE ZUTTER

Services à la personne - Solidarité  
sylvie.saint-leger@juziers.org

#### Thierry HACK

Finances - Développement  
économique  
thierry.hack@juziers.org

#### Hélène LE GRUMELEC - JANNOT

Culture - Vie associative  
Communication  
helene.jannot@juziers.org

#### Marc CHALMANDRIER

Urbanisme - Travaux - Bâtiment  
marc.chalmandrier@juziers.org

#### Pascal DREUX

Environnement - Patrimoine  
Cadre de vie  
pascal.dreux@juziers.org

#### Nadine COTONNEC

Vie scolaire - Jeunesse  
nadine.cotonnec@juziers.org

**Permanences du Maire et des adjoints  
samedi matin sur rendez-vous.**

#### Permanence GPS&O

#### Cédric GUILLAUME

Dernier samedi du mois  
De 9h à 11h

Directrice de la publication : Ketty Varin  
Rédactrice en chef : Hélène Le Grumelec - Jannot  
Conception graphique, rédaction et mise en page :  
Mairie de Juziers, service communication  
Crédit photos : service communication

Imprimé par SIFF18 - 01 34 18 42 20  
Tirage 2000 ex. Imprimé sur papier certifié PEFC 100%.  
Dépôt légal à parution.

<b>Edito du Maire</b>	<b>3</b>
<b>Communauté urbaine</b>	<b>4</b>
L'application "infos déchets GPS&O" Une mobilité plus verte à Juziers Refus de collecte GPS&O Gestion des déchets Ligne Nouvelle Paris-Normandie	
<b>Informations municipales</b>	<b>8</b>
Les défibrillateurs à Juziers Sensibilisation aux premiers secours Acte de solidarité à Juziers Bienvenue à... Nouveaux panneaux lumineux	
<b>Développement économique</b>	<b>10</b>
Agence d'architecture Le Globe-Trotter A la découverte de Dibisso Appel à publicités	
<b>Cadre de Vie</b>	<b>12</b>
Entretien des rus Dépôts sauvages	
<b>Aménagement du territoire</b>	<b>14</b>
Qu'est ce que le SMSO ? Cimetière communal Mise en sécurité du mur de la côte du Bourg Construction d'un nouveau restaurant scolaire	
<b>Solidarité</b>	<b>19</b>
Voyage Seniors 2025 Trois chats "libres" adoptés	
<b>Enfance - Jeunesse</b>	<b>20</b>
Le Conseil Municipal des Enfants Fin des travaux à l'école maternelle Pâte à modeler maison	
<b>Portrait</b>	<b>22</b>
Maelys Carré : l'étoile montante juziéroise de l'aviron junior Anthony Ozanne : un polytechnicien à Juziers	
<b>Culture</b>	<b>25</b>
Bébés lecteurs Lancement d'une catégorie facile à lire	
<b>Patrimoine</b>	<b>26</b>
Mémoire en images... Le château du Mesnil	
<b>Arrêt sur images</b>	<b>28</b>
<b>Tribune libre</b>	<b>31</b>
<b>Agenda</b>	<b>33</b>



## Chères Juziéroises, chers Juziérois,

Dans cet édit, j'avais initialement prévu de vous donner quelques éléments de réflexion afin que vous puissiez relire d'un œil plus éclairé et moins à charge le tract que M. Guillaume qui est le seul représentant de notre ville auprès de GPS&O, a distribué dans vos boîtes aux lettres début septembre. Toutefois au regard de l'actualité politique et économique de notre pays alors que nous sommes en cours d'élaboration du budget 2025, il m'a semblé plus pertinent de mettre l'accent sur les préoccupations financières qui nous soucient tous, plutôt que sur une guerre de clocher. Ainsi je ne reviendrai pas sur les sentiments qui animent M. Guillaume et qui l'ont motivé à rédiger ce document. Cela étant dit, pour ceux d'entre vous qui souhaiteraient connaître le point de vue de l'équipe municipale sur les sujets abordés dans ce tract je vous recevrai avec plaisir, comme je l'ai déjà fait avec ceux qui m'ont sollicitée, et vous exposerai un tout autre point vu.

Il ne vous aura donc pas échappé que le nouveau gouvernement, nommé cet automne, et qui recherchait 50 milliards d'économie pour élaborer son budget 2025 a été censuré. Les collectivités territoriales devaient alors participer à l'effort de redressement des comptes publics à hauteur de 5 milliards d'euros. Les communes devant voter leur budget à l'équilibre, pour une hypothèse de recettes identiques (ce qui reste encore à confirmer), cela entraîne mathématiquement une baisse de leurs moyens financiers afin d'absorber le déficit du budget de l'état.

Mais qu'en sera-t-il avec le nouveau gouvernement ? Au jour de rédaction de cet édit, le premier ministre n'est toujours pas désigné, et la loi de finance n'est pas votée. Ce retard pris par le gouvernement nous impacte directement dans la construction de notre propre budget : quelle sera la politique de ce nouveau gouvernement ? Quelles hypothèses devons-nous alors prendre en considération ?

Maintenir ce que proposait le gouvernement nommé à l'automne :

- Une augmentation des cotisations employeur de 4 points soit pour notre commune une dépense supplémentaire de l'ordre de 3 000 € sur le Budget 2025
- Une baisse du remboursement de FCTVA de 16.4% à 14.85%, applicable en 2027 sur les dépenses qui seront réalisés en 2025. Les répercussions ne sont donc pas encore connues.
- Une baisse ou suppression de la DGF qui s'élève aujourd'hui à 46 000 € de recette
- Une baisse de 1.5 milliard d'euros de l'enveloppe des subventions au titre du fond vert (soit -60%)

Soit pour notre commune un double impact : une perte de recette accompagnée d'une augmentation de charge !

Sans compter, que nous savons également que certains organismes auxquels nous adhérons (Parc Nationale Régional du Vexin Français, Maison de la Justice et du Droit, handi val de seine), ont l'intention d'augmenter leurs cotisations. Pour le moment nous n'avons pas de visibilité sur ces augmentations.

Je suis contrariée de devoir évoquer un sujet si préoccupant à la veille des fêtes de fin d'année mais la politique de l'autruche consistant à ne rien dire n'est pas celle que je souhaite mener. Il me semble essentiel que chaque juziérois soit informé afin de prendre conscience qu'au même titre que les familles, la commune est confrontée à des contraintes financières.

Je vous souhaite néanmoins et très sincèrement à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis, et que cette période vous apporte le réconfort dont nous avons tous besoin.

Bien à vous

**Ketty Varin**  
Maire



# L'APPLICATION "INFOS DÉCHETS GPS&O" UN OUTIL POUR MIEUX GÉRER LES DÉCHETS

**La Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) a lancé l'application mobile "Infos Déchets GPS&O" pour accompagner les usagers dans la gestion de leurs déchets.**

Disponible gratuitement sur iOS et Android, l'application permet de rester informé sur les services de collecte à proximité et de consulter les consignes de tri en temps réel.

**Fonctionnalités de l'application :**

● **Consignes de tri :** L'application permet de vérifier quels types de déchets sont acceptés dans les bacs de tri.

● **Calendrier des collectes :** Les utilisateurs peuvent consulter les dates de passage des camions de collecte à leur adresse, afin de savoir quand sortir leurs bacs.

● **Localisation des points de collecte :** Grâce à une carte interactive, il est possible de visualiser les déchèteries et autres points de collecte situés

à proximité, ainsi que les détails sur les horaires d'ouverture, les règles d'accès et les déchets acceptés dans chaque déchèterie.

● **Notifications en temps réel :** Les utilisateurs peuvent activer des notifications pour être informés des perturbations éventuelles dans les services de collecte ou pour recevoir un rappel la veille des jours de collecte.

● **Informations sur le compostage et les biodéchets :** L'application inclut également des conseils pour mieux trier et valoriser les biodéchets à domicile.

**L'application est téléchargeable sur l'App Store et Google Play.**



## UNE MOBILITÉ PLUS VERTE À JUZIERS LA COMMUNE RENFORCE SON PARC DE BORNES DE RECHARGE

**La communauté urbaine continue de s'investir dans la transition énergétique en déployant notamment des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).**

Pour cela elle a proposé à la commune l'installation d'une nouvelle borne de recharge.

Conscient des enjeux écologiques et de la nécessité que les infrastructures soient équitablement réparties sur le territoire communal, le bureau municipal s'est prononcé favorablement à l'installation d'une troisième borne sur le parking à l'angle des rues Blanche Pierre et Leveil Pazot, offrant ainsi deux nouvelles places dédiées aux véhicules électriques.

Ces installations visent à rendre

la mobilité électrique plus accessible, notamment pour les habitants ne pouvant pas installer de dispositifs de recharge à domicile. Elles s'inscrivent dans la volonté de la commune de soutenir la réduction des émissions de CO2 et d'améliorer la qualité de vie en diminuant la pollution de l'air et les nuisances sonores.

La commune espère obtenir une nouvelle borne d'ici 2025 qui viendrait compléter les bornes déjà installées sur le parking des tennis et rue de la gare.



# REFUS DE COLLECTE GPS&O

## VIGILANCE REQUISE

En septembre le service de gestion des déchets GPS&O a procédé à des refus de collecte en raison d'erreurs de tri. Dans ce cas, les poubelles concernées sont identifiées à l'aide de ruban adhésif pour indiquer ce refus. Les habitants doivent être vigilants quant aux déchets

déposés, car en cas de non prise en charge, il conviendra de se rendre à la déchèterie pour se débarrasser des déchets non collectés.

**Pour connaître la liste des objets non collectés rendez-vous sur l'application "infos déchets GPS&O".**



# GESTION DES DÉCHETS

## RAPPEL DES RÈGLES DE SORTIE DES POUBELLES

**Depuis le 1<sup>er</sup> octobre la communauté urbaine a modifié le calendrier de collecte des déchets. Ce calendrier est consultable sur le site internet de GPS&O ou via l'application « info déchets ».**

**Rappel sur les jours de collecte :**

- **Ordures ménagères** : mercredi toutes les semaines.
- **Emballages recyclables** : jeudi tous les 15 jours.
- **Verre** : 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois.
- **Les encombrants seront collectés aux dates suivantes** : 24 février, 26 mai, 25 août et 24 novembre 2025.

**Les encombrants sont à sortir le dimanche à partir de 17h**

**Nouveaux :**

- **Végétaux** : vendredi tous les 15 jours (du 28 mars 2025 au 21 novembre 2025)

**Les conteneurs sont toujours à sortir la veille des jours de collecte et à rentrer dès le lendemain : mettons-nous à la place des piétons !**

**Les sacs poubelle laissés sur les trottoirs ne seront pas ramassés par les éboueurs.**

**Pour toute information ou commande de bac, contactez GPS&O au 01 30 33 90 00.**





# Happy Truck

Tous les mardis  
Gare de Juziers  
19h - 21h  
Burger & Frites

Tous les vendredis  
(hors vacances)  
Écoles de Juziers  
16h-17h  
Pâtisseries

Street food de qualité  
Salé & sucré  
Approvisionnement locaux

Commande de pâtisseries et  
prestation traiteur.  
Privatisation du food truck  
pour tout vos événements  
personnels et professionnels...

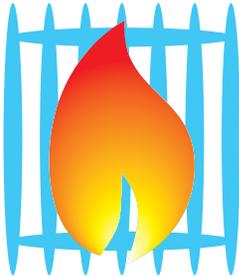
Sur devis

06 16 55 64 07  
www.happytruck.fr  
happy.truck@hotmail.com

Retrouvez nous aussi à la boutique  
Du Lundi au Samedi :



# ETS F. MOREAU



Plomberie  
Chauffage  
Installation  
Entretien  
Dépannage

PG PROFESSIONNEL DU GAZ

RGE  
Chauffage+

01 34 74 41 04

franck@etsf-moreau.com  
4, avenue de Paris - 78820 Juziers



## ENT. CLISSON

PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

# CRÉATION ET RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE  
TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64  
SIRET N°444 227 086 00014



# NON À LA LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE

## LA LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE LE TRAIN DE LA DETTE

**Le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN) vise à relier Le Havre à Paris, en passant par Caen et Cherbourg. Ce projet ferroviaire dont le tracé est prévu au sud de la Seine est piloté par l'État et SNCF Réseau qui le présentent comme une amélioration des liaisons entre la Normandie et la capitale.**

Cependant, ce projet soulève de nombreuses questions, notamment en raison de son coût élevé, qui pourrait atteindre entre 10 et 15 milliards d'euros, au regard des bénéfices limités, avec 23 trains par jour et un gain de temps de 10 minutes seulement par trajet.

En plus de vingt ans, le projet a déjà été abandonné à trois reprises (en 2004, 2010 et 2012) en raison de son manque de rentabilité. De plus, le peu de clarté de l'État et de SNCF Réseau sur ce projet est une source de tension importante. Aucune étude de besoin n'a été réalisée, et les échanges avec les élus locaux, en particulier ceux de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O), ont été quasi inexistantes. La concertation publique a été accélérée, mais sans fournir d'informations claires sur les modifications de tracé ni sur les impacts concrets pour les habitants des zones concernées.

Les désagréments engendrés par la LNPN sont multiples. Tout d'abord, le projet ne prévoit pas d'arrêt à Mantes-la-Jolie, une gare cruciale pour les usagers de notre territoire. De plus, il entraînerait

un report du transport de marchandises sur les lignes existantes, notamment la ligne J, ce qui pourrait réduire la disponibilité pour les trains de voyageurs. Les travaux nécessaires à la gare de Paris Saint-Lazare risquent d'entraîner de fortes perturbations pour les usagers et des interruptions fréquentes du trafic.

Les nuisances pour le cadre de vie des habitants sont également préoccupantes. Environ 220 000 personnes résidant dans les 24 communes traversées par le tracé seraient exposées à des nuisances sonores allant jusqu'à 65 décibels à chaque passage de train, sans oublier la pollution visuelle.

Sur le plan environnemental, le projet pourrait avoir des conséquences désastreuses. La LNPN entraînerait l'artificialisation de 198 hectares de terres agricoles et d'espaces naturels, en contradiction avec les objectifs de la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN). La biodiversité locale serait également en danger, ce qui pourrait perturber les écosystèmes et détruire des corridors écologiques.

De plus, le déplacement de plusieurs points de captage d'eau dans différentes communes pourrait affecter les ressources en eau.

Enfin, le projet du tracé aurait un impact économique fort, risquant de fragiliser les zones d'activité existantes à Aubergenville et Epône, mettant en péril plus de 16 000 emplois. Le projet de création d'une clinique à Aubergenville, devant accueillir 252 lits et 400 salariés est pour le moment suspendu et ne pourra pas voir le jour si la LNPN est construite. La modernisation de la zone commerciale des Quarante Sous à Orgeval serait également impactée.

Face à ces enjeux, une pétition a été lancée pour exprimer l'opposition à la LNPN. Les habitants et les élus de la région sont invités à se mobiliser et à signer cette pétition, qui vise à faire entendre leurs préoccupations face à un projet jugé inacceptable pour notre territoire.

**Pétition accessible sur le site [www.gpseo.fr](http://www.gpseo.fr)**

# LES DÉFIBRILLATEURS À JUZIERS

## LÉGISLATION ET UTILISATION

La loi impose l'installation de défibrillateurs automatisés externes (DAE) dans certains lieux publics afin de prévenir les arrêts cardiaques. Ces dispositifs sont essentiels pour sauver des vies, car chaque minute compte en cas d'urgence.

À Juziers, nous disposons de sept défibrillateurs : **au stade de football, au tennis, en mairie, à la Maison Pour Tous, chez Super U,**

**à l'Atelier de Gaëtan, à la gare et au salon de coiffure Sandrine M.**

Leur utilisation est simple, il suffit de suivre les instructions vocales fournies par l'appareil qui guide l'utilisateur tout au long du processus, de la mise en marche à l'administration du choc électrique si nécessaire. La sensibilisation à l'utilisation de ces appareils peut faire la différence en cas d'urgence.



# SENSIBILISATION AUX PREMIERS SECOURS

## AGIR POUR SAUVER DES VIES

**Les premiers secours sont essentiels pour intervenir rapidement en cas d'urgence.**

En France, l'assistance à personne en danger est régie par l'article 223-6 du Code pénal.

Cette loi impose à toute personne d'intervenir pour aider autrui en danger immédiat, à condition que cela ne présente pas de risque pour elle-même ou pour autrui.

Depuis la loi n°2020-840 du 3 juillet 2020 qui instaure le statut de citoyen sauveteur, chaque citoyen

intervenant pour porter secours est exonéré de toute responsabilité civile en cas de préjudice causé par son action, sauf s'il a commis une faute lourde ou intentionnelle.

Il est crucial d'être formé aux gestes de premiers secours. Cela peut aller d'une simple alerte aux secours à des interventions directes.

De nombreuses associations, telles que la Croix-Rouge ou les sapeurs-pompiers, proposent des sessions de formation. Il est recommandé de suivre ces formations tous les deux ans pour maintenir ses compétences à jour.

Ces cours permettent non seulement d'apprendre les gestes qui sauvent, mais aussi de renforcer la confiance nécessaire pour agir en situation d'urgence.



# ACTE DE SOLIDARITÉ À JUZIERS

## TROIS JUZIÉROIS EXEMPLAIRES INTERVIENNENT AVEC COURAGE

**Pour leur remarquable acte de solidarité, la commune de Juziers exprime sa profonde gratitude à :**

- **Merryl Bertin**
- **Magalie Nicolas**
- **Sébastien Minet**

En prodiguant rapidement un massage à une personne en arrêt cardiaque sur la voie publique, dans l'attente des services de secours, ils ont démontré l'importance de connaître les gestes de premiers secours et la force de l'entraide.

Leur courage est un exemple inspirant pour tous, et mérite d'être salué. Ce sont des exemples à suivre et des héros du quotidien.

Avec toute notre gratitude et notre admiration.

# BIENVENUE A...

## THOMAS WIART

Nous avons le plaisir d'accueillir Thomas Wiart au service Enfance-Jeunesse de la Mairie. Il sera responsable de la coordination des activités scolaires et périscolaires, ainsi que du Conseil Municipal des Enfants (CME). Avec 15 ans d'expérience dans le domaine, nous lui souhaitons une carrière épanouissante parmi nous.

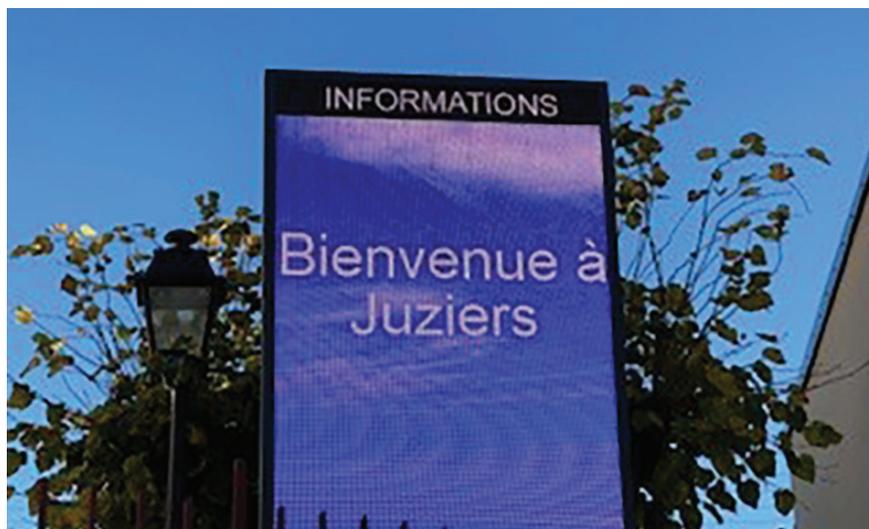


# NOUVEAUX PANNEAUX LUMINEUX

## MODERNISATION DES EQUIPEMENTS

La commune est heureuse d'annoncer l'acquisition et l'installation de trois nouveaux panneaux lumineux d'information en remplacement des anciens matériels devenus obsolètes.

Ces équipements, en service depuis décembre, permettent de diffuser rapidement des messages importants, tels que les événements locaux, les alertes météo, ou les informations de service public.



# STÉPHANIE LIORET

## ARCHITECTE EXPÉRIMENTÉE

Forte de 20 ans d'expérience en architecture, elle a choisi Juziers pour y implanter son agence. Diplômée d'Etat et Habilitée à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMO-NP), spécialisée dans la rénovation thermique, elle travaille seule au sein de son agence, offrant une approche personnalisée et sur-mesure à chacun de ses clients. Elle accompagne principalement des particuliers dans la réalisation de leurs projets.

Stéphanie Lioret est reconnue pour son écoute et sa capacité à s'adapter aux besoins de ses clients. Elle intervient aussi bien sur les projets d'intérieur que d'extérieur, en apportant son expertise depuis la conception jusqu'au dépôt de l'autorisation d'urbanisme.

Elle se déplace sur site pour vérifier la faisabilité, propose des plans en 2D et 3D, et s'occupe de l'ensemble des démarches administratives.

En phase avec les enjeux actuels, elle intègre des matériaux respectueux de la biodiversité. Déjà en action sur Juziers, elle s'implique dans plusieurs projets à venir.

L'agence encourage les Juziérois à faire appel à ses services, même pour un simple conseil. «Un architecte c'est comme un chef d'orchestre», explique-t-elle, soulignant son rôle dans la gestion des projets et du budget.



**Vous pouvez la contacter au :**  
**06 37 87 87 56**  
**ou par email :**  
**lioret.architecte@gmail.com.**

# LE GLOBE-TROTTER

## OUVERTURE D'UN BAR À VINS ET COFFEE SHOP

Le Globe-Trotter, un nouveau bar à vins et coffee shop, a ouvert ses portes à Juziers début novembre. Alexandra, sa gérante, souhaite offrir aux habitants un espace chaleureux alliant café de qualité et découverte de vins internationaux. Alexandra a parcouru le monde et a décidé de se lancer dans l'aventure de la restauration pour partager ses expériences.

Dès 7h30 du mardi au vendredi, elle propose une gamme de cafés et de boissons chaudes, accompagnés de gâteaux faits maison, à emporter ou sur place.

En soirée, du mardi au samedi, l'établissement se transforme en bar à vins où il est possible de découvrir des crus variés, accompagnés d'une planche de charcuterie ou de fromage.

De plus, Alexandra propose des bières

artisanales provenant d'une micro-brasserie à Montesson, offrant ainsi une belle alternative aux amateurs de bière.

Les soirées à thème, organisées une fois par mois, seront également un point fort du Globe-Trotter. Chaque événement sera l'occasion de savourer un repas en lien avec le thème de la soirée, permettant aux clients de découvrir de nouvelles saveurs.

### Horaires :

Mardi et mercredi	7h30 - 11h 18h - 22h
Jeudi	7h30 - 14h 18h - 22h
Vendredi	7h30 - 14h 18h - 23h
Samedi	11h - 14h 18h - 23h



**Pour plus d'informations, retrouvez "Le Globe-Trotter" sur Facebook ou rendez-vous au 2 bis avenue de la gare.**

## À LA DÉCOUVERTE DE DIBISSO L'AUTHENTICITÉ CULINAIRE MALIENNE À JUZIERS

Dibisso est un service de traiteur dirigé par Djelika Kiliane, une passionnée de cuisine formée à l'art culinaire à l'école d'Alain Ducasse. Sa passion pour la cuisine vient de sa mère, âgée de 93 ans, qui a toujours cuisiné au Mali en utilisant uniquement des produits bruts et non transformés, contribuant ainsi à sa bonne santé. Cette expérience a profondément influencé Djelika et l'a poussée à partager cette philosophie alimentaire avec sa clientèle.

Djelika se spécialise dans la cuisine africaine, en particulier les plats maliens comme le zamet, également connu sous le nom de tieb, et le tiga degena (mafé). Sa spécificité réside dans sa capacité à adapter ses plats aux besoins de ses clients, en tenant compte des restrictions alimentaires et en proposant des options végétariennes et sans gluten.

Pour garantir la qualité de ses préparations, Djelika travaille depuis un laboratoire aux normes de sécurité alimentaire. Elle dispose de toutes les certifications nécessaires pour assurer une hygiène rigoureuse dans la préparation de ses plats.

Dibisso propose exclusivement la livraison à domicile et peut également réaliser des apéritifs dînatoires pour des événements jusqu'à 150 personnes. En outre, elle est présente sur le marché de Verneuil-sur-Seine le dimanche et sur le marché d'Achères le mercredi et samedi, où elle fait découvrir ses spécialités.

Afin de faire découvrir la richesse de la cuisine malienne aux Juziérois, Djelika prévoit d'organiser des portes ouvertes et des dégustations mensuelles.



Pour commander sur son site internet, [www.dibisso.fr](http://www.dibisso.fr), ou la contacter directement au 07 65 59 14 52.

## VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ANNONCEUR...

**Distribué à 2000 exemplaires dans les boîtes aux lettres de Juziers, le bulletin municipal sera publié trois fois pour l'année 2025 : en avril, septembre et décembre.**

Devenir annonceur dans ce journal d'informations permet de faire connaître votre société et vos prestations à tous les Juziérois. Votre société participe ainsi pleinement à la vie locale et économique de la commune.

Si vous souhaitez rejoindre les annonceurs dans notre bulletin municipal, le service communication se chargera de réaliser la maquette de votre

insertion publicitaire si vous n'en avez pas. Vous pourrez, choisir la taille de votre annonce pour 3 parutions annuelles sur un formulaire que nous vous communiquerons.

Prenez contact au plus vite et avant fin janvier avec le service communication de la ville :

01 34 75 28 04  
[corinne.ozanne@juziers.org](mailto:corinne.ozanne@juziers.org)





# ENTRETIEN DES RUS

## DROITS, DEVOIRS ET BONNES PRATIQUES

**Si votre propriété est bordée ou traversée par un cours d'eau, vous avez la responsabilité d'en assurer l'entretien régulier.**

Cette obligation est définie par les articles L.215-2 et L.215-14 du code de l'environnement, qui précisent vos droits et devoirs concernant ce milieu naturel.

Un cours d'eau a une définition juridique précise, contrairement à des rivières ou fossés. La police de l'eau, service rattaché à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, est la seule habilitée à déterminer si un cours d'eau est classé comme tel.

En cas de doute sur la qualification de celui qui traverse votre propriété, il est recommandé de les contacter (01 39 07 88 02).

L'entretien a pour but de garantir l'écoulement naturel des eaux tout en préservant l'équilibre écologique. Cela ne se limite pas à un simple nettoyage ou à une modification du lit du cours d'eau à la convenance du propriétaire de la parcelle.

Des règles précises doivent être respectées : toute modification du profil du lit du cours d'eau, comme le curage ou le recalibrage, est interdite sans autorisation. Il est également essentiel de préserver la végétation naturelle, qui joue un rôle crucial pour la biodiversité. L'élagage des branches et l'enlèvement des débris obstruant le passage de l'eau sont recommandés, mais l'usage d'engins lourds, comme des pelles mécaniques, nécessite une autorisation préalable.

Ces interventions doivent être entreprises en dernier recours et uniquement après avoir informé le service de police de l'eau.

Le respect de ces règles d'entretien permet d'éviter des risques pour l'environnement et des problèmes potentiels, tels que le débordement en cas de fortes pluies. Un suivi régulier est donc indispensable.

La commune a également un rôle de surveillance, en cas de défaut d'entretien elle peut mettre en demeure le propriétaire d'effectuer les travaux nécessaires. Si ces travaux ne sont toujours pas effectués, la commune peut intervenir directement, et les frais seront à la charge du propriétaire, conformément à l'article L.21516 du code de l'environnement.

En conclusion, l'entretien des rus qu'ils soient busés ou non est une obligation légale visant à préserver l'équilibre naturel et à éviter les risques d'inondation.

En tant que propriétaire, vous devez veiller à respecter les règles en vigueur pour cet entretien.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter la police de l'eau ou à consulter Le site du Syndicat Mixte Seine Ouest (SMSO) : <https://www.smsso.fr/les-objectifs-de-lentretien/>



# DEPOTS SAUVAGES

## UN COÛT ÉLEVÉ POUR NOTRE COMMUNE

**Les dépôts sauvages sont un problème pour notre commune et pour de nombreuses communes rurales voisines. Ces déchets, abandonnés dans la nature (bois, chemins, champs, ...) ou les espaces publics, engendrent non seulement des coûts financiers importants liés à leur enlèvement, mais aussi des impacts environnementaux préoccupants.**

Le coût pour la commune de la prise en charge de ces dépôts varie d'une année à l'autre.

Depuis 2020, la dépense s'élève à 11 700€. Cependant, ce chiffre peut fluctuer, selon les années pour des interventions exceptionnelles. Les coûts peuvent exploser, en particulier lorsqu'il s'agit de déchets contenant de l'amiante. Par exemple, en 2012, les opérations de retrait de ce matériau ont coûté à la commune près de 20 000€.

Si le dépôt se trouve sur une parcelle de terrain privé, l'évacuation des déchets doit être assurée par le propriétaire de ladite parcelle.

La pollution causée par les dépôts sauvages a également des conséquences néfastes sur notre environnement. Les déchets peuvent contaminer les sols et les nappes phréatiques, nuisant à la faune et à la flore.

De plus, l'accumulation de ces déchets peut engendrer des problèmes de

santé publique et nuit à l'esthétique des lieux.

Pour s'assurer qu'un dépôt sauvage n'attire pas un nouveau dépôt, la commune les fait retirer dès qu'ils sont constatés. Les opérations de retraits sont généralement réalisées par les services municipaux ou des entreprises spécialisées si les quantités sont trop importantes.

Parallèlement, la police municipale procède systématiquement à l'examen des déchets afin d'identifier les responsables.

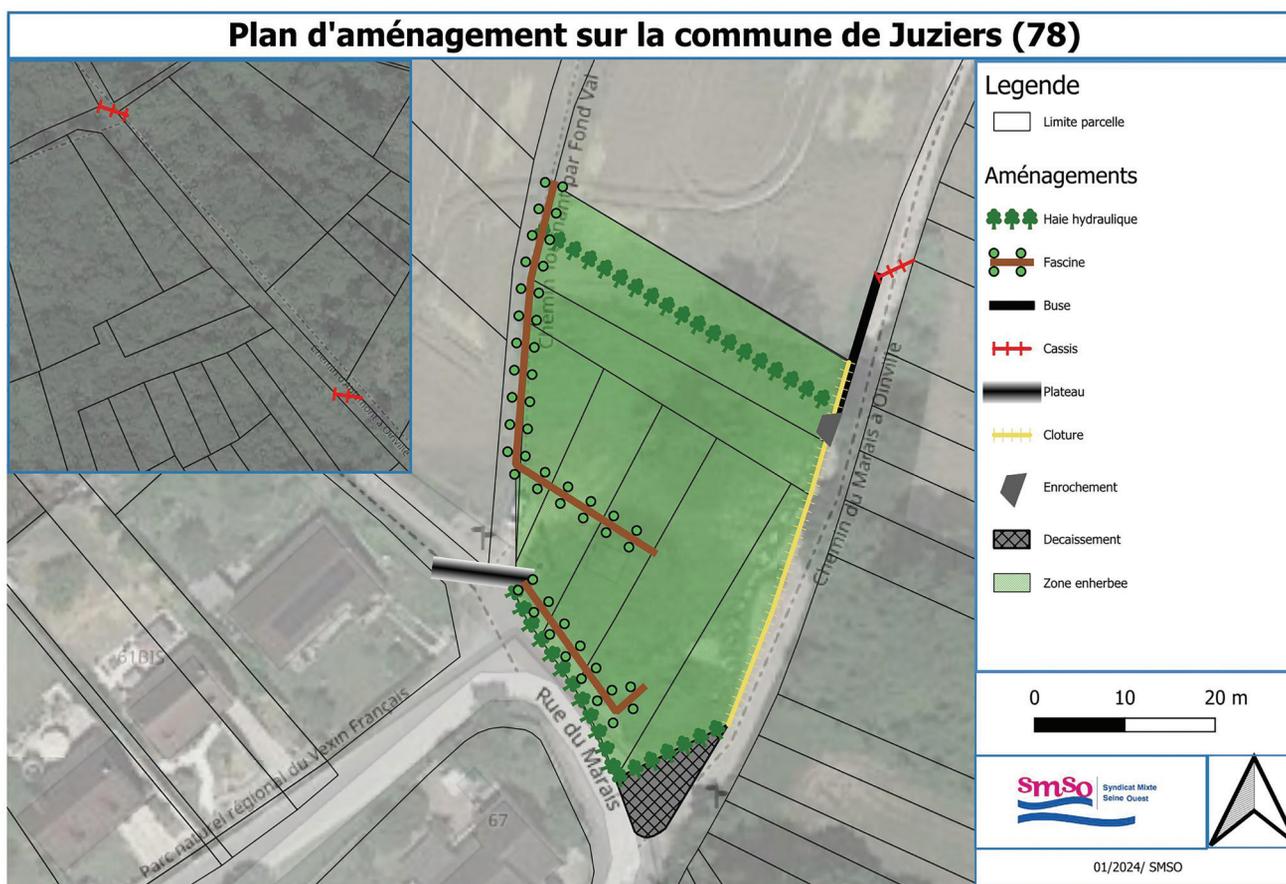
Ces infractions peuvent entraîner des amendes pouvant atteindre 15 000€ (Article L541-3 du code de l'environnement) si le coupable est retrouvé.

La justice étant souvent lente et peu réactive selon les sujets, pour s'assurer de la sanction pécuniaire des contrevenants, le conseil municipal votera en décembre la création d'une amende administrative qui sera appliquée à

chaque auteur identifié. Les montants seront communiqués ultérieurement après le vote du conseil.

**N'hésitez pas à signaler les dépôts sauvages (photo et localisation à communiquer à : [secretariat-mairie@juziers.org](mailto:secretariat-mairie@juziers.org)), comme certains juziérois le font déjà.**





## QU'EST-CE QUE LE SMSO ? TRAVAUX SUR LE CHEMIN DES ÉCOULOIRS ET LA RUE DU MARAIS

**Le Syndicat Mixte Seine et Oise (SMSO) regroupe plusieurs collectivités pour la gestion de l'eau et la préservation des milieux aquatiques dans la région.**

Depuis 2019, le SMSO est l'autorité compétente en matière de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Cette compétence, obligatoire pour

le syndicat, a été instaurée notamment pour mieux répondre aux risques d'inondation. Face aux récents dégâts subis par des riverains du Chemin des Écou-

loirs et de la Rue du Marais, le SMSO en partenariat avec la commune a planifié des travaux d'aménagement pour freiner les eaux de ruissellement et améliorer leur infiltration. Ils seront réalisés début 2025 et comprendront la pose de haies hydrauliques pour absorber l'eau, l'installation de fascines (dispositif composé de fagots de branches maintenus entre deux rangées de piquets) afin de stabiliser le sol et de limiter l'érosion, ainsi que la création de cassis à double pente pour canaliser et infiltrer les eaux, réduisant ainsi le risque d'inondation.

Le financement de ces travaux provient en partie de la taxe GEMAPI. Cette taxe est collectée via vos impôts fonciers.



# CIMETIÈRE COMMUNAL

## RÉNOVATION DES DEUX PORTES MONUMENTALES

**Cette année, la commune a lancé un projet de rénovation des portes du cimetière, qui n'avaient pas été restaurées depuis de nombreuses années.**

Les effets des intempéries et du temps avaient considérablement altéré leur état, rendant cette intervention indispensable. Pour réaliser cette rénovation, un démontage complet des portes a été nécessaire, pour une restauration en atelier chez un artisan Juziérois. Aujourd'hui, les portes rénovées sont de nouveau en place, assurant leur pérennité pour les années à venir.

Les travaux ont été l'occasion de modifier la couleur des portes afin d'être en harmonie avec les autres édifices communaux. Ce changement a été réalisé en concertation avec le père Alain et l'architecte des bâtiments de France.

Courant 2025, ce sont les grilles et les petites portes qui seront repeintes pour assurer une cohérence esthétique de l'ensemble.



# MISE EN SÉCURITÉ DU MUR DE LA CÔTE DU BOURG

## PROTECTION DES PROMENEURS ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE



Le mur du centre du Bourg, donnant sur la côte du même nom, présentait des fissures importantes.

Un diagnostic a révélé que la cause était liée aux arbres et aux racines de ces derniers sur le terrain de la salle du centre du Bourg. En raison du risque d'effondrement, une partie du mur a été démontée pour garantir la sécurité des promeneurs.

Les pierres du mur ont été conservées pour un remontage lors d'une seconde étape. Cette zone étant difficile d'accès, bloquée entre la ligne SNCF et la salle du Bourg, le démontage permet un accès plus aisé pour procéder à l'élagage et à l'entretien complet du terrain.

Une fois ces travaux terminés, le mur retrouvera son état d'origine.

# CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STRUCTURE... ...ACCUEILLANT UN RESTAURANT SCOLAIRE ET DES SALLES DE CLASSE

### Genèse du projet

**En 2019, l'ancienne équipe municipale avait initié un projet d'agrandissement du restaurant scolaire. En 2021, nous avons dû faire évoluer ce projet afin de répondre aux nouvelles contraintes et besoins de la commune tout en intégrant les opportunités foncières qui s'offraient à nous. En effet si les 4 ouvertures de classe depuis 2020 ont pu être réalisées sans difficulté majeure, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il est donc nécessaire de raisonner à moyen et long terme et ainsi anticiper les futurs besoins.**

**Le projet a été redéfini afin de prendre en compte ces éléments permettant ainsi de ne pas dégrader l'exploitation du restaurant scolaire existant pendant les travaux.**

### Cuisine sur place, une promesse de campagne difficilement tenable dans le contexte économique actuel

A ce stade du projet, il nous faut faire un choix entre une construction accueillant une cuisine permettant de réaliser les repas sur place ou une cuisine dite de réchauffage (comme c'est le cas actuellement). Le coût global a été estimé par un bureau d'études, respectivement à 6,1 millions d'euros TTC et 4,7 millions d'euros TTC (hors prise en compte des éventuelles subventions). A la vue de ces chiffres, le choix du type de structure a été longuement débattu en conseil municipal début 2024 : certains membres du conseil défendaient la promesse de campagne de réaliser la cuisine sur place, tandis que d'autres, plus conscients du contexte économique actuel et de la dégradation des capacités financières des familles et de la commune, préféraient opter pour une solution de réchauffage. Devant des avis si partagés, le bureau municipal a souhaité interroger les premiers concernés, c'est-à-dire les parents d'élève, en organisant une concertation citoyenne.



### Un sondage et une réunion publique pour mieux prendre en compte les avis des parents

Ainsi les parents d'élève ont été interrogés via un sondage distribué début octobre. Sur les 340 familles interrogées, nous avons comptabilisés 60 retours.

La majorité des parents qui ont pris le temps de répondre au sondage ont fait part de leur mécontentement et inquiétude quant au montant du projet et au tarif futur du repas que nous avons estimés sans prise en compte des subventions possibles.

Aussi pour éclaircir ce malentendu et pour rassurer les familles, le 28 novembre dernier a été organisée pour les parents d'élèves une présentation du projet. Une vingtaine de parents était présent, nous les remercions. Les échanges constructifs que nous avons eu, durant ces 3 heures de réunion marquent leur intérêt et leur investissement pour ce projet dimensionnant pour notre commune. A la fin de cette présentation, à l'unanimité les parents d'élèves ont plébiscité la construction d'un office de réchauffage.



## Détail du nouveau projet : 2 phases de travaux

L'opération s'oriente aujourd'hui vers la construction d'un restaurant neuf incluant 2 ou 3 salles de classes utilisables par l'école maternelle.

- Phase 1 : démolition de la maison appartenant à la commune et située 8 square Baroche pour y construire le nouveau bâtiment.

- Phase 2 : réaménagement de l'ancien restaurant scolaire.

- Option 1 : transformation en 2 ou 3 salles de classes à destination de l'école élémentaire.

- Option 2 : transformation en centre de loisirs, et transformation du centre de loisirs actuel en 2 ou 3 salles de classes à destination de l'école élémentaire.



La phase 2 est en cours d'étude. L'option 2 de cette phase permettrait de séparer physiquement l'école du centre de loisirs qui bénéficierait alors d'une cour extérieure plus grande. Notre préférence va à cette option.

## Financement

L'ancienne équipe municipale a contracté en 2018 un prêt d'un montant de 1 800 000€ pour lequel la commune rembourse actuellement 92 000€ (capital + intérêt) /an.

Au regard des nombreux travaux à engager sur les bâtiments scolaires, nous avons décidé de dédier ce prêt à tous les travaux en lien avec les écoles et le restaurant scolaire. Le montant de ce prêt n'étant pas suffisant, nous serons obligés de contracter un prêt complémentaire pour le projet de la nouvelle structure.

Selon nos premières estimations le remboursement de ce nouveau prêt, sur 20 ans, représente un montant annuel variant de 240 000€ (pour le projet d'office de réchauffage) à 324 000€ (pour le projet de cuisine sur place). La commune n'ayant pas la capacité financière de prendre en charge la totalité de cette dépense, au risque de ne pouvoir subvenir aux autres projets d'investissements obligatoires (rénovation énergétique, entretien des bâtiments communaux, rénovation de la MPT...), il est donc nécessaire de demander une participation aux Juriés.

## 3 solutions sont alors envisageables :

- **Solution 1** : augmentation de la part communale des impôts fonciers (compter environ 10 ou 14% de cette part, et non de vos impôts fonciers totaux). La part communale des impôts, passerait alors de 33,94% à 37,33% ou 38,69% selon le cas. Dans cette optique :

- Seuls les propriétaires supportent le coût (environ 1500 familles sur les 2000 qui habitent notre commune) même s'ils n'ont pas d'enfant.

- Les locataires dont les enfants fréquentent le restaurant scolaire ne participent pas à l'effort collectif.

- **Solution 2** : augmentation du prix du repas.

- Calcul permettant de faire porter le coût de l'opération sur les seuls utilisateurs du service, donc les familles fréquentant le restaurant scolaire (environ 340 familles sur les 2000 qui habitent notre commune).

- **Solution 3** : solution alternative, à savoir augmentation des impôts fonciers et du prix des repas, dans des proportions qui seraient moindres que si l'une des propositions précédentes étaient retenues.

Cette dernière, paraît plus légitime car chaque Jurié participe à cet effort. Il est à noter que pour tous les services proposés par la commune, certains, d'entre vous ne sont pas utilisateurs, mais y contribuent au travers des impôts fonciers.

Lors de la réunion publique les parents, à l'unanimité, ont plébiscité cette 3<sup>e</sup> solution.

## 3 leviers d'optimisation des coûts

**Pour limiter les dépenses, la commune s'engage à :**

- Affiner le projet pour optimiser le coût tout en répondant aux besoins identifiés.

- Trouver toutes les subventions éventuelles auxquelles nous pouvons prétendre. A ce jour nous avons déjà la notification d'une subvention à hauteur de 210 000€.

- Négocier le taux d'emprunt : selon nos informations les taux devraient baisser à partir de 2025, nous ferons jouer la concurrence entre les banques pour obtenir le taux le plus bas possible.




**Time 2 Relax**

-15%  
au 1er RDV

Esthétique et Onglerie

[www.time2relax.fr](http://www.time2relax.fr)

06 73 06 62 90

**Time 2 relax**

Nouveau Salon esthétique & manucure !

-15% de réduction pour votre 1er RDV



**DENIS COUVERTURE ZINGUERIE**

20 AVENUE JEAN MARION  
78820 JUZIERS



**David DENIS**  
Couvreur - Zingueur

[david.denis95@sfr.fr](mailto:david.denis95@sfr.fr)

06 78 87 29 90  
01 34 75 64 70



**ANTENNE SERVICE**



**A.S. PROTECTION**

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • ANTENNES TV • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE



**J. GESLAN**  
01 30 63 92 54



**ANTENNE TELEVISION  
ALARME INTRUSION  
VIDEO PROTECTION  
INTERNET  
WIFI  
FIBRE OPTIQUE**

**DEVIS GRATUIT**

16 bis Route des Crêtes - 78270 MERICOURT  
[bureau@asprotection.org](mailto:bureau@asprotection.org)  
[www.antenne-service-protection.fr](http://www.antenne-service-protection.fr)






Service Part. 199 Sexués du Cdt.

**50%**

**AVANCE IMMÉDIATE**  
DU CRÉDIT D'IMPÔT\*

**axeo**  
SERVICES  
*Particuliers & Professionnels*

Entretien de la maison  
Jardins & Extérieurs  
Bricolage  
Garde d'enfants

**AXEO Services Juziers**

2 Bis Av de la Gare  
78820 Juziers

**n° 01 30 04 72 21**  
[www.axeoservices.fr](http://www.axeoservices.fr)  
[juziers@axeoservices.fr](mailto:juziers@axeoservices.fr)

Société indépendante, membre du réseau AXEO Services, une marque de La Poste 





©Ville de Mimizan

## VOYAGE SENIOR 2025 INSCRIPTIONS OUVERTES

**Cette année, le voyage organisé pour les seniors aura lieu du 25 mai au 1er juin à Mimizan.**

Le voyage est ouvert aux retraités de plus de 60 ans, avec priorité aux habitants de la commune, sur inscription.

Les dossiers sont à retirer à l'accueil de la mairie.

Les places étant limitées à 50 voyageurs, les inscriptions seront validées uniquement après le retour des dossiers d'inscription complets par ordre d'arrivée.

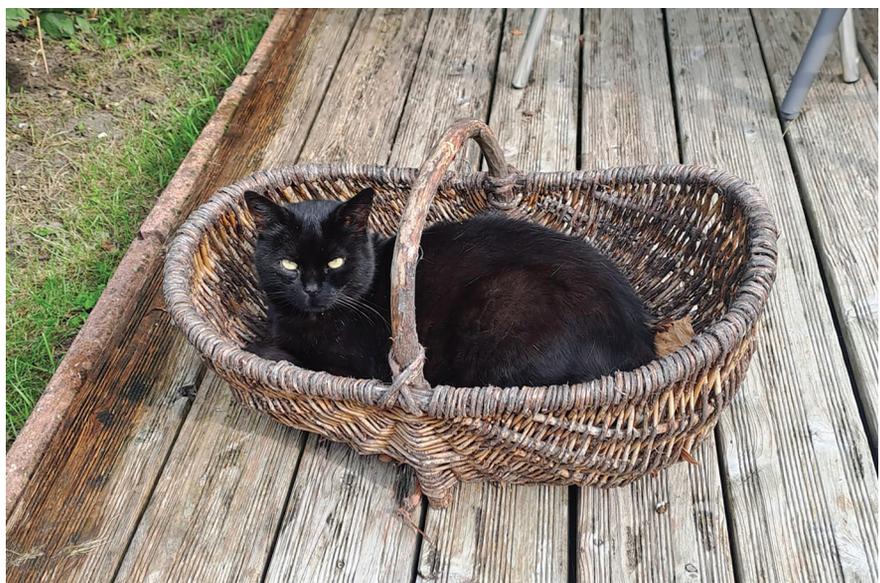
Les dossiers sont à déposer avant le 31 mars 2025.

## TROIS CHATS "LIBRES" ADOPTÉS LES JUZIÉROIS S'ENGAGENT ENVERS LES ENFANTS DE L'ASE

**Une Juziéroise et un Juziérois ont adopté trois de nos chats libres, qui s'étaient installés chez eux.**

Ils ont pris l'initiative de nous contacter pour formaliser leur adoption et prendre en charge les frais médicaux si nécessaire: "Mickey" et "Monsieur" chez Madameallery, et "Gusti" chez Monsieur Marchand. Un grand merci à eux. Nous souhaitons également remercier l'association Cat's like et ses bénévoles pour leur travail auprès des chats errants : capture, soins, stérilisation et adoption. Bien que la commune continue de financer les frais d'identification et de stérilisation, l'association aide à en réduire les coûts.

Rappelons qu'un couple de chats non stérilisés peut engendrer jusqu'à 20000 descendants en quatre ans.





## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ENCOURAGER L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES JEUNES CITOYENS

**Le Conseil Municipal des Enfants (CME) permet aux jeunes de CM1 et CM2 de Juziers de s'engager activement dans la vie de leur commune. Composé d'enfants élus par leurs pairs, ce conseil est renouvelé chaque année par moitié tout en respectant la parité.**

Sa mission est de représenter la voix des plus jeunes et de participer à la prise de décision sur des sujets qui les concernent.

Les membres se réunissent régulièrement pour discuter de projets d'amélioration de leur environnement, tels que l'aménagement des espaces publics et l'organisation d'événements culturels ou sportifs. Ce dispositif favorise le développement de compétences citoyennes, notamment l'écoute, le travail en équipe et l'esprit d'initiative.

En s'impliquant dans le conseil, les enfants apprennent l'importance de la démocratie et du dialogue, exprimant leurs idées tout en tenant compte de celles des autres. Cette expérience enrichissante les prépare à devenir des citoyens actifs et responsables.

Nous félicitons :

Maïwenn Cabella Seguin, Maëlle Carrons Martel, Zoé Groise, Lily Ferreira Regat, Maël Charron, Raphaël Combes, Hugo Fontaine Couderc et Arthur Houard pour leur élection d'octobre.

Ils rejoignent :

Jade Pochat, Lya Robbe, Alice Soulat, Lisandra Turpin, Ethan Balard, Manoulish Balradjou, Nolan Duchat et Raël Ndembet pour former le nouveau Conseil Municipal des Enfants, installé le 9 novembre 2024 lors d'une réunion protocolaire.

Merci à tous nos jeunes Juziérois pour leurs belles campagnes électorales et leur engagement.



# FIN DES TRAVAUX À L'ÉCOLE MATERNELLE

## OUVERTURE DE LA CLASSE ET DU DORTOIR PRÉVUE EN JANVIER 2025

**Les travaux de création d'une nouvelle salle de classe et l'ajout d'un dortoir à l'école maternelle du Parc, dont nous vous parlions dans l'édition de septembre, ont été réceptionnés.**

Ces espaces permettront d'accueillir les enfants dès la rentrée de janvier 2025.

Les travaux ont été initiés au printemps 2024, mais ont subi des retards dus notamment aux délais de fabrication des menuiseries coupe-feu.

Les travaux ont coûté 128 000 €. Une somme importante essentiellement due à l'obligation réglementaire de mettre en place une installation coupe-feu.



## PÂTE À MODELER MAISON

### LA RECETTE DE NOS ATSEM

**Les ATSEM de notre commune partagent avec vous leur recette de pâte à modeler faite maison, simple à réaliser et idéale pour les activités manuelles.**

Voici les ingrédients nécessaires pour obtenir quatre boules de pâte :

- 300 g de farine
- 380 ml d'eau chaude
- 250 g de sel
- 1 cuillère à soupe bombée de bicarbonate de soude
- 2 cuillères à café d'huile
- Colorants alimentaires (gels ou liquides, optionnels)

#### Instructions :

- Dans un petit saladier, mélanger la farine, l'eau chaude et l'huile jusqu'à obtenir un mélange homogène.
- Ajouter le sel et le bicarbonate de soude, puis mélanger à nouveau.
- Verser la préparation dans une casserole et faire cuire à feu doux en remuant constamment jusqu'à

ce que la pâte se décolle des bords de la casserole et devienne épaisse.

- Une fois cuite, transférer la pâte sur une planche à découper ou une assiette. Laisser refroidir pendant 1 à 2 minutes, puis pétrir la pâte avec les mains.
- Séparer la pâte en plusieurs boules en fonction du nombre de couleurs

souhaitées. Placer chaque boule dans un bol différent, ajouter un peu de colorant alimentaire et malaxer jusqu'à ce que la couleur soit bien homogène.

- Pour conserver la pâte et éviter qu'elle ne durcisse, l'envelopper dans du film transparent et la placer au réfrigérateur. Il est à noter que cette pâte à modeler est faite d'ingrédients non toxiques.





# MAELYS CARRÉ

## L'ÉTOILE MONTANTE JUZIÉROISE DE L'AVIRON JUNIOR

**Jeune athlète prometteuse, Maelys fait parler d'elle au sein de l'équipe de France junior d'aviron.**

Licenciée au club d'Aviron Meulan-les Mureaux-Hardricourt où elle s'entraîne intensivement le week end, elle poursuit la semaine son sport étude au pôle Espoir du Crep de Vaires-sur-Marne en s'entraînant sur la base olympique qui a accueilli les épreuves des Jeux de Paris 2024.

Cette année, elle a déjà prouvé son talent en se classant 4<sup>e</sup> aux Championnats de France en quatre de couple mixte et 5<sup>e</sup> en deux sans barreur, avec sa coéquipière du pôle

régional Île-de-France. Ses performances à l'international sont également impressionnantes : Maelys a remporté une médaille de bronze et une médaille d'argent à la Coupe de la Jeunesse, championnat d'Europe junior à Racice, en République Tchèque.

Elle clôtura sa saison avec une médaille d'or et une médaille d'argent en huit lors la Coupe de France des régions organisée cette année à Vichy sur l'Allier ; la Ligue d'Ile de

France ressort d'ailleurs vainqueur de cette compétition.

Pour 2025, Maelys se fixe des objectifs ambitieux : obtenir son bac et atteindre le podium aux championnats de France, tout en visant une qualification pour les championnats du monde en Pologne.

**Bravo Maelys pour ce palmares...  
Rendez-vous aux prochains JO !**





## ANTHONY OZANNE UN POLYTECHNICIEN A JUZIERS

**Lors des cérémonies du 11 novembre dernier, Anthony Ozanne, élève à l'École polytechnique, a honoré de sa présence les hommages rendus par la commune.**

Originaire de Juziers, où il a grandi, Anthony a obtenu son baccalauréat au lycée Condorcet de Limay.

Sa curiosité et sa passion pour les sciences l'ont conduit à étudier les mathématiques et la physique pendant trois ans à l'Université de Cergy-Pontoise.

Ses études lui ont permis de se préparer aux concours des grandes écoles d'ingénieurs françaises et d'intégrer l'École polytechnique en 2022.

Ses premiers mois à l'X (École polytechnique) ont été marqués par une formation militaire, notamment au sein de la Marine nationale, à bord du patrouilleur La Glorieuse, alors basé à Nouméa.

Après cette immersion plus qu'enrichissante, il a rejoint le plateau de Saclay pour poursuivre un cursus d'ingénieur pluridisciplinaire, incluant des enseignements variés en physique, physique mécanique, biologie, économie et sciences humaines et sociales.

En 2023, il a également participé au défilé du 14 Juillet sur les Champs Elysées, une expérience hautement marquante.

Son parcours se distingue aussi par des stages en entreprise et en recherche, ainsi que par de nombreuses conférences et opportunités professionnelles. Actuellement en troisième année, Anthony prépare sa candidature pour une école d'application afin de compléter sa formation.

Bien que son orientation professionnelle précise reste à définir, Anthony est déterminé à s'investir dans la lutte contre le changement climatique et la transition écologique.

Ces enjeux cruciaux pour les générations futures incluent des projets tels que l'adaptation des territoires et la gestion des ressources naturelles, notamment de l'eau, sur laquelle il a travaillé en profondeur lors d'un stage en deuxième année.



© Binet photo Ecole polytechnique




## Café tabac de Juziers

Bar - Tabac - PMU - Presse - FJD compte nickel

**Horaires**  
 Du lundi au jeudi : 6h30 - 20h      Samedi : 7h30 - 20h  
 Vendredi : 6h30 - 22h              Dimanche : 8h - 14h  
 Ouvert tous les jours fériés sauf le 1<sup>er</sup> janvier



3 Rue Janine Vins 78820 Juziers  
01 34 75 69 99



**L'ECLUSE BOAT SERVICE**

Balades en Bateau sur la Seine

Venez découvrir la Seine au cours d'une croisière promenade, apéro ou brunch pour une heure ou plus !  
Renseignez-vous auprès de votre capitaine.

Réservation/Renseignements  
06 45 59 01 63 - lecluseboatservice@gmail.com

## TAXI de JUZIERS

Gilles Heulin

Toutes distances  
Aéroports - Gares - Plis et Colis



24 h/24  
7/7

Tél : 06 09 32 38 80

Conventionné Sécurité Sociale  
Commune de stationnement : Juziers

# MENUISERIE LEBREDONCHEL



Tout agencement  
Ameublement, Cuisine,  
Dressing, Salle de Bain, ...  
Escaliers, Parquets, Portails, ...  
Fenêtre bois, Alu et PVC,  
Neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville  
78820 JUZIERS

tél : 01 34 75 26 92

## Créations Entretien Parcs & Jardins

Abattage • Elagage  
Débroussaillage

### Frédéric LE PANS

Tél - fax : 01 34 74 93 68  
Port : 06 14 13 74 20



Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS

Etudes • Projets • Devis





# BÉBÉS LECTEURS

## LIRE AVEC LES ENFANTS

**Le livre est un atout essentiel dans le développement du tout-petit, non seulement il permet de passer un moment privilégié avec bébé mais il stimule aussi son imaginaire.**

Ainsi, lire avec un enfant favorise les interactions et renforce les liens affectifs avant tout. Les histoires éveillent leur créativité et leur imagination tout en les sensibilisant aux émotions pour leur permettre de mieux les appréhender. La lecture les aide à mieux comprendre leur quotidien et le monde qui les entoure comme les animaux, les couleurs, les formes et les chiffres. C'est un premier pas pour l'acquisition du vocabulaire et l'apprentissage du langage. Plus vous lisez à bébé et plus il arrivera à se concentrer. Il posera des questions sur des mots et les restituera dans son quotidien. Sans parler des histoires du soir qui favorisent l'endormissement de vos bouts de chou ! En bref, la lecture est une activité enrichissante et nécessaire

à l'épanouissement global des enfants, même les plus grands.

En plus des albums présents à la bibliothèque, nous organisons régulièrement des animations pour les petits. Au mois d'avril nous organiserons un temps fort autour des bébés lecteurs.

Le samedi 5 avril à 10h, deux conteuses, dont une malentendante, vous présenteront un spectacle "souris et signes" pour les 2-6 ans. Une occasion pour tous de s'éveiller à la langue des signes par le conte et les comptines dans un environnement inclusif et bienveillant.

Le mercredi 9 avril à 9h30, dans la continuité de la sensibilisation au langage des signes nous aurons un atelier du



bébé signe de la naissance jusque 2 ans. Le fait que bébé signe permet d'éviter les crises car il permettra à votre enfant de s'exprimer plus facilement. Contrairement aux idées reçues, le "bébé signe" ne freine absolument pas l'acquisition du langage, il met l'enfant en confiance dans sa capacité à transmettre ses émotions et ses besoins et l'aide à développer le langage.

Les samedis 12 et 26 puis le mercredi 30 avril, à 9h30 les bibliothécaires proposeront des séances de lecture des 4 albums de la sélection Premières Pages (dispositif national visant au développement de la lecture). A l'issue des séances, il vous sera demandé de voter avec bébé pour son livre préféré afin d'élire le Prix des bébés lecteurs 2025.

# LANCEMENT D'UNE CATÉGORIE FACILE À LIRE

## UNE LECTURE ACCESSIBLE À TOUS

**La bibliothèque a récemment lancé sa catégorie facile à lire pour la jeunesse, une initiative visant à rendre la lecture accessible à tous.**

Reconnaissant que la lecture peut être un défi pour certaines personnes, cette collection a été conçue par le personnel de la Bibliothèque en tenant compte des diverses difficultés rencontrées, qu'elles soient liées à des problèmes techniques de lecture, à un manque de pratique, à des échecs scolaires, à des handicaps, à la précarité, à la dyslexie ou à l'illettrisme.

La catégorie facile à lire se distingue par des récits courts et accessibles, offrant une mise en page aérée, de nombreuses illustrations, une typographie claire et visible, ainsi qu'un

vocabulaire adapté. Les jeunes lecteurs pourront explorer une variété de romans couvrant différents thèmes, notamment le fantastique, le suspense et l'humour.

Ces ouvrages sont disponibles aux horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- Mardi : 15h-18h
- Mercredi : 10h30-12h30 et 15h-18h
- Vendredi : 15h-18h
- Samedi : 10h30-12h30 et 15h-18h

Découvrez cette nouvelle collection qui vise à encourager tous les jeunes à se plonger dans la lecture et à trouver

plaisir et évasion à travers les livres.





## MÉMOIRE EN IMAGES... LE CHÂTEAU DU MESNIL

### Notre balade autour des châteaux du village se termine

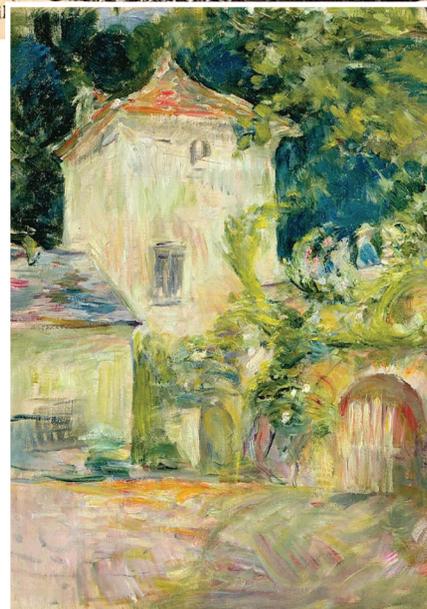
Une dernière fois, orientons-nous aux confins de Juziers où le domaine du Mesnil et son château se dévoilent. Îlot de verdure entouré de forêts et de vignes, il s'étendait autrefois de la route Royale (RD 190) jusqu'au hameau de la Chartre, à la limite de l'allée d'Hanneucourt et du stade actuel.

Au XVIème siècle, le fief du Mesnil est dépendant du couvent de saint Laurent-de-Conservin situé jadis sur Brueil-en-Vexin. En 1569 il est aliéné à Jean de Nivelles, sieur de Falaise. Au siècle suivant, ce sont les Sifflet qui deviennent les seigneurs du Mesnil. Ils agrandissent leur fief en achetant différentes fermes et leurs terres dont Herval et les Granges qui restent d'ailleurs très proches du Mesnil par des liens filiaux.

Au fil du temps après différentes extensions, la bâtisse devient château en 1724 et se présente tel que nous le connaissons : grande demeure élégante au toit en ardoise et à la façade en pierre blanche entourée d'un parc de plusieurs hectares.

De nombreux notables s'y succèdent en tant que propriétaires jusqu'en 1891. Ne trouvant pas d'acquéreur, le domaine est mis en vente aux enchères en quatre lots :

- 1<sup>er</sup> lot : le château et son parc
- 2<sup>e</sup> lot : le clos du Mesnil





- 3<sup>e</sup> lot : l'actuel terrain de football
- 4<sup>e</sup> lot : des terres aux Pampoux

Lors d'une promenade par un bel après-midi d'été, Eugène Manet (frère du peintre Edouard Manet) et Berthe Morisot découvrent le château et son parc et en deviennent propriétaires le 29 novembre 1891. Ils y reçoivent leurs amis impressionnistes : Degas, Monet, Renoir... et le poète Mallarmé.

Hélas Eugène décède quatre mois plus tard, le 13 avril 1892. Berthe n'envisage pas de vivre au Mesnil après ce deuil douloureux. Elle y vient malgré tout chaque été.



De nombreux tableaux représentant la propriété, le pigeonnier, le bois, le bain, le banc, témoignent de ses séjours pendant la belle saison. À sa mort le 2 mars 1895, son unique fille Julie n'a que 17 ans. Héritière du patrimoine, elle n'en prend véritablement possession qu'après son mariage en 1900 avec Ernest Rouart, peintre élève de Degas et collectionneur d'art. Tous deux en font un salon artistique et littéraire en recevant leurs proches comme Jeannie Gobillard cousine de Julie qu'elle considère comme une sœur et son époux le poète Paul Valéry.

Selon le vœu de Berthe, le Mesnil devient une maison de famille où le temps s'est figé : le pigeonnier comme autrefois face à la maison, les quelques marches qui mènent à la petite forêt où la famille aime se promener, les enfants de Julie jouant dans le jardin... Julie occupe le château jusqu'à sa mort en 1966. En présence de Clément son second fils, né en 1906, la commune donne le nom de Berthe Morisot à une partie du chemin du Mesnil en 1991. Fidèles à la volonté de Berthe, les héritiers de Julie sont toujours propriétaires du domaine inscrit aux Monuments historiques.

L'an prochain, nous évoquerons d'autres épisodes sur l'histoire de notre commune.

#### Les membres de Juziers Dans l'Histoire

# ÇA S'EST PASSÉ À JUZIERS

## LES MANIFESTATIONS JUZIÉROISES



### Tournoi de pétanque

Dimanche 7 juillet

Un tournoi organisé par l'AFJ qui a rassemblé passionnés et amateurs autour du cochonnet.



### Journée du Patrimoine

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

Découverte du patrimoine avec Juziers Dans l'Histoire et l'Association Paroissiale de Juziers.



### Fête de la courge

Samedi 19 octobre

Couleurs et saveurs d'automne célébrées par les éco-jardiniers.



### Bal

Samedi 13 juillet

Ambiance festive avec l'AFJ.



### Repas seniors

Mardi 1<sup>er</sup> et jeudi 3 octobre

Un moment de partage et convivialité offert par la Municipalité.



### Salon d'art

Samedi 12 et dimanche 13 octobre

Créativité et talent mis à l'honneur par Alizarine et Synapse.



### Bal de la sorcière

Jeudi 31 octobre

Une soirée organisée par l'AFJ.



## Arrêt sur images



### Petites histoires et grandes oreilles

Samedi 9 novembre

Un moment d'évasion pour les tout-petits à la bibliothèque Rose Bily.



### Atelier scientifique des abeilles

Samedi 16 novembre

Organisé par la Municipalité.



### Thé dansant

Dimanche 17 novembre

Organisé par la Municipalité.



### Beaujolais nouveau

Vendredi 22 novembre

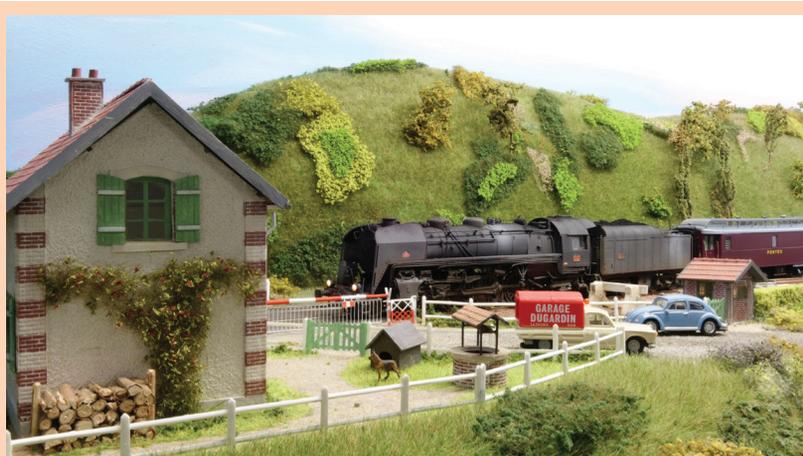
Organisé par l'AFJ.



### Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Lundi 11 novembre

Un hommage solennel lors de la commémoration.



### Portes ouvertes

Samedi 23 et dimanche 24 novembre

L'Association Ferroviaire Vallée de Seine a ouvert ses portes.



## Arrêt sur images



### Café musical

**Samedi 23 novembre**

Organisé par L'Ecole de Musique et de Chant des Ruisselets.



### Téléthon

**Vendredi 29 novembre**

Coordonné par le Tennis club avec la participation de nombreuses associations Juziéroises.



### Illumination du sapin

**Vendredi 29 novembre**

Organisée par le Conseil Municipal des Enfants.



### Petit déjeuner du CME au profit du Téléthon

**Samedi 30 novembre**



### Soirée Portugaise

**Samedi 30 novembre**

Organisée par l'AJACII.



### Marché de Noël

**Dimanche 1<sup>er</sup> Décembre**

Organisé par Synapse.



### Petit déjeuner des nouveaux arrivants

**Samedi 7 Décembre**

Organisé par la municipalité.

### Journée KAPLA

**Samedi 7 décembre**

Organisée par l'Association des Festivités Juziéroises.



### Concert de l'aveut

**Dimanche 8 Décembre**

Organisé par l'Orchestre d'Harmonie de Juziers.

La tribune libre implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu et à la rédaction des articles présentés.

## JUZIERS PARTAGEONS DEMAIN

Chers concitoyens,

L'annonce très maladroite de l'augmentation des tarifs des repas de la future cantine scolaire a provoqué une vive réaction au sein de notre village. Au-delà de la colère légitime des familles, relayée largement sur les réseaux sociaux et dans les médias, cette décision met en lumière un problème plus profond : le manque de concertation des Juziérois et l'incapacité de nos infrastructures à suivre l'accroissement de notre population.

Cet état de fait révèle une grave négligence de la part de la précédente équipe municipale et de celle en place dans l'anticipation de cette évolution. Nos infrastructures, trop petites ou vieillissantes, peinent à suivre et le quotidien des Juziérois s'en trouve affecté.

D'ailleurs le dossier de la maison médicale, si important pour garder un accès de proximité aux soins, patine également.

Quand aura-t-on enfin connaissance d'une stratégie de politique globale de l'équipe de Madame Varin ?

En ce début d'année où il est de coutume de faire des vœux, souhaitons que les Juziérois trouvent au pied de leur sapin une meilleure communication, une véritable concertation et des projets enfin structurants enfin adaptés à leurs besoins.

**Alternative Juziers**  
Élodie Bocquet Bergeron, Béatrice Douge, Renaud Lacamoire

## DERNIÈRE MINUTE

### LE RETOUR DE LA BROCANTE APPEL À BÉNÉVOLES !

Bonne nouvelle pour les amateurs de brocantes et de convivialité ! Sous l'impulsion de l'Association des Festivités de Juziers, plusieurs associations unissent leurs forces pour relancer la traditionnelle brocante de notre ville. Celle-ci se tiendra le dimanche 1er juin 2025.

Afin de garantir l'organisation de cette dernière, nous avons besoin de votre aide. Les associations recherchent des bénévoles motivés pour participer à l'organisation et au bon déroulement de la journée. Si vous souhaitez contribuer à l'organisation de la brocante, n'hésitez pas à vous manifester auprès de l'Association des Festivités de Juziers à [afjuziers@gmail.com](mailto:afjuziers@gmail.com).



©Freepik

### Ent Christophe GORON



**PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
RAMONAGE**



**Tél.: 01 30 42 70 34**

**78440 GARGENVILLE**

**E-mail : entgoron@gmail.com**

**AGV**

*Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"*

**REYL IMMOBILIER**

- Estimation gratuite -

- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

**01 30 93 60 67**

[www.reyl-immo.com](http://www.reyl-immo.com)

# LAFORET

VENTE - ACHAT  
LOCATION & GESTION

MEULAN EN YVELINES



## NOS ENGAGEMENTS

- Vous conseiller dans votre projet
- Vous accompagner
- Valoriser votre bien
- Concrétiser vos souhaits

Vous êtes propriétaire, ou vous souhaitez le devenir ?  
Un accompagnement sur-mesure pour vous aider à vendre, acheter, louer et gérer dans les meilleures conditions

4 Rue du Maréchal Foch,  
78250 Meulan-en-Yvelines

01 30 22 35 00

meulan@lafort.com

# LE PALAIS DE PIERROT

LES PRODUCTEURS EN DIRECT

EPICERIE FINE | BROCS

FRUITS ET LEGUMES - MIELS - PATES  
PRODUITS AUTOUR DE LA POMME  
PATES A TARTINER ...



30 RUE DU MARECHAL FOCH  
78250 MEULAN-EN-YVELINES



CONTACT@LEPALAISDEPIERROT.COM



01.34.92.70.61



LE PALAIS DE PIERROT



@LEPALAISDEPIERROT



CENT  
POUR  
**SON**  
AUDITION



VOS AIDES  
AUDITIVES  
RESTE À CHARGE  
**0€\***

123 rue Paul Doumer  
78130 Les Mureaux

## Et si, c'était le moment de retrouver une bonne audition ?

Profitez de :

Chargeur<sup>(1)</sup>  
**OFFERT**

Émetteur TV<sup>(2)</sup>  
**OFFERT**

Bilan auditif<sup>(3)</sup>  
**GRATUIT**

(1) Offre valable pour l'achat de deux aides auditives compatibles classe 2, sur présentation de ce document, informations et conditions auprès de votre audioprothésiste. (2) A visée non médicale.

RDV au **09 88 58 44 97** ou sur **Doctolib**

Découvrez La 1<sup>ÈRE</sup> aide auditive  
**invisible & sans pile de signia**

TESTEZ<sup>(4)</sup>-LA  
**1 MOIS**  
SANS  
ENGAGEMENTS



INVISIBLE



RECHARGEABLE<sup>(5)</sup>



PRÊT-À-PORTER



SON NATUREL

Silk<sup>™</sup> Charge&Go

\*Appareils de classe 1, informations et conditions auprès de votre audioprothésiste. (4) Sur prescription médicale. (5) Jusqu'à 5 jours d'autonomie, grâce à ses 28h d'autonomie et ses 4 cycles de charge sans branchement. Visuels non contractuels. Ces dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Produits destinés aux personnes souffrant de troubles auditifs. Avant toute utilisation, consulter un audioprothésiste ou tout autre professionnel de santé et lire attentivement la notice. © WSAUD A/S, Mars 2024.

Tous les mardis, participez à une après-midi jeux à la petite salle du Centre du Bourg

## JANVIER

### Du jeudi 9 au jeudi 6 février

- **Exposition sur l'archéologie**

Aux horaires de la Bibliothèque  
Bibliothèque Rose Bily  
Municipalité

### Mercredi 15

- **Atelier "découvre les métiers de l'archéologie"**

14h30 - Dès 8 ans - Sur inscription  
Bibliothèque Rose Bily  
Municipalité

### Samedi 18

- **Atelier "Initiation de fouilles archéologiques"**

14h30 - Dès 8 ans - Sur inscription  
Bibliothèque Rose Bily  
Municipalité

### Dimanche 19

- **Concert intergénérationnel**

15h - Salle du Bourg  
CCAS

### Vendredi 24

- **Soirée Cabaret**

21h - Centre du Bourg  
Association des Festivités Juziéroises

### Samedi 25

- **Atelier "découvre les métiers de l'archéologie"**

15h - Dès 8 ans  
Entrée libre  
Bibliothèque Rose Bily  
Municipalité

- **Heure du conte en pyjama**

18h - pour les 3 - 6 ans - Sur inscription  
19h - pour les 7 - 9 ans - Sur inscription  
Bibliothèque Rose Bily  
Municipalité

## FEVRIER

### Samedi 1<sup>er</sup>

- **Conférence sur la Romancière Jane Austen**

14h - Centre du Bourg  
Municipalité

- **Café musical avec la chanteuse**

#### Lola Baï

20h30 - Etage du Centre du Bourg  
Sur inscription au 06 72 96 22 82  
Ecole de musique et de chant des  
Ruisselets

### Vendredi 7

- **Soirée Tarot**

20h30 - Centre du Bourg  
Association des Festivités Juziéroises

### Samedi 8

- **Spectacle "la panthère et la ruse du chat et autres contes africains"**

15h - Dès 5 ans - Sur inscription  
Bibliothèque Rose Bily  
Municipalité

- **Loto**

19h - Sur inscription au 07 55 60 70 37  
Maison Pour Tous  
Synapse

- **Repas solidarité**

20h - Sur inscription au 06 42 07 40 93  
Centre du Bourg  
Association Paroissiale

### Samedi 15

- **1,2,3...Contez " Ah les crocos"**

9h30 - pour les 6 mois - 4ans  
Sur inscription  
Bibliothèque Rose Bily  
Municipalité

### Samedi 22

- **Soirée jeux de société**

De 20h à minuit - Sur inscription  
Bibliothèque Rose Bily  
Municipalité

### Jeudi 27

- **Après-midi jeux de société**

De 13h à 17h - Entrée libre  
Bibliothèque Rose Bily  
Municipalité

## MARS

### Du mardi 4 au samedi 22

- **Exposition collaborative**

#### "Fantaisie Musicale

Horaires de la bibliothèque  
Bibliothèque Rose Bily  
Municipalité

### Samedi 8

- **1,2,3...Contez " Les boites à bebêtes"**

9h30 - pour les 6 mois - 4ans  
Sur inscription  
Bibliothèque Rose Bily  
Municipalité

- **Concours de dictée**

15h - Centre du Bourg  
Juziers Dans L'Histoire

### Samedi 15

- **Soirée à thème**

20h - Sur inscription  
Centre du Bourg  
Association des Festivités Juziéroises

### Dimanche 16

- **Loto**

Centre du Bourg  
Ecole en Fête

### Mercredi 19

- **Commémoration à la mémoire des victimes de la guerre d'algérie et des combats en Tunisie et Maroc**

18h - Monument aux Morts  
Municipalité

### Vendredi 21

- **EMCR live - Concert des ateliers**

20h30 - Centre du Bourg  
Ecole de musique et de chant des  
Ruisselets

### Dimanche 23

- **Bourse aux cartes postales**

Centre Du Bourg  
Juziers Dans L'Histoire

# Agenda des manifestations

## AVRIL

### Mercredi 2

- **Mois des bébés lecteurs**  
**Petites histoires et grandes oreilles**  
9h30 - Sur inscription  
Bibliothèque Rose Bily  
Municipalité

### Samedi 5

- **Spectacle " Souris et signes"**  
Pour les 2 - 8 ans - Sur inscription  
Bibliothèque Rose Bily  
Municipalité
- **Café musical avec la chanteuse Lia et le claviériste Santiago**  
20h30 - Sur inscription au 06 72 96 22 82  
Entrée libre au chapeau  
Eglise de Juziers  
Ecole de musique et de chant des Ruisselets

### Mercredi 9

- **Atelier parentalité autour de bébé signe**  
De la naissance à 2 ans - Sur inscription  
Bibliothèque Rose Bily  
Municipalité

### Samedi 12

- **Mois des bébés lecteurs**  
**Petites histoires et grandes oreilles**  
9h30 - Sur inscription  
Bibliothèque Rose Bily  
Municipalité

### Samedi 19 et dimanche 20

- **Tournois de Pâques**  
De 8h30 à 18h - Stade de football  
Football Club

### Lundi 21

- **Chasse aux oeufs de Pâques**  
14h30 - Stade de Football  
Association des Festivités Juziéroises

### Dimanche 27

- **Rallye pédestre à Juziers**  
Sur inscription au 07 55 60 70 37  
Départ Maison Pour Tous  
Synapse

### Mercredi 30

- **Théâtre "Jeanne et le feu" de Mattei Visniec, mise en scène par Audrey Dunaud**  
20h30 - Sur inscription au 01 34 75 69 68  
Entrée libre au chapeau  
Centre du Bourg  
Les 3T Compagnie

## MAI

### Samedi 3

- **Fête du Jardin**  
Jardin Janine Vins  
Collectif les éco-jardiniers
- **Soirée jeux de société**  
De 20h à minuit - Sur inscription  
Bibliothèque Rose Bily  
Municipalité

### Jeudi 8

- **Commémoration de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale**  
11h - Monument aux Morts  
Municipalité

### Vendredi 9 au lundi 12

- **Fête foraine**  
Terrain des fêtes  
Association des Festivités Juziéroises

### Samedi 10

- **Retraite aux flambeaux**  
21h - Départ closerie Rose Bily  
Association des Festivités Juziéroises

### Dimanche 11

- **Rendez vous printannier**  
De 10h à 18h - Jardin de la Maison  
Pour Tous  
Synapse

### Vendredi 23

- **Concours de Belote**  
20h30 - Centre du Bourg  
Association des Festivités Juziéroises

### Samedi 24

- **Spectacle du Conteur Gilles Bizouerne "Comme sur des roulettes"**  
**Théâtre Les 400 coups**  
14h 30 - Sur inscription  
Bibliothèque Rose Bily  
Municipalité

## JUIN

### Dimanche 1er

- **Brocante**  
Centre ville  
Pilotée par l'Association des Festivités Juziéroises avec la participation d'associations Juziéroises

### Samedi 14

- **1,2,3...Contez**  
9h30 - pour les 6 mois - 4ans  
Sur inscription  
Bibliothèque Rose Bily  
Municipalité
- **Soirée jeux de société**  
De 20h à minuit - Sur inscription  
Bibliothèque Rose Bily  
Municipalité



#### Aménagement intérieur et extérieur

Plomberie  
Chauffage  
Maçonnerie  
Terrassement  
Couverture

lbs.team.78@gmail.com - 4 bis rue de Gargenville 78440 Brueil en Vexin

# SUPER

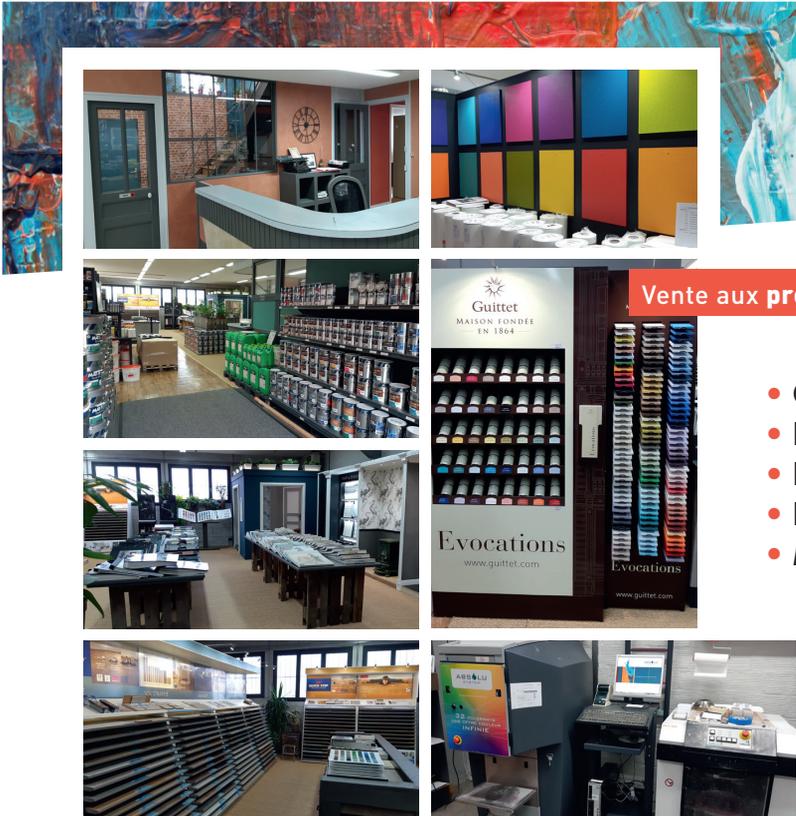
233 avenue de Paris  
J U Z I E R S  
Tél: 01 34 75 06 50

 location.com

 **DRIVE**  
coursesu.com



**Ouverture : du Lundi au samedi de 8h30 à 19h30**  
**Dimanche de 9h à 12h30**



## GILPEINT

Peintures • Papier-peints • Revêtements de sols

Vente aux **professionnels** et aux **particuliers** depuis 1971

- Conseil
- Peintures
- Papier-peints
- Revêtements de sols
- Machine à teinter Absolu system

 214 Rue Nationale, 78970 Mézières-sur-Seine  
 Tél. : 01 30 95 61 67  
 Ouvert du mardi au samedi, de 9 h à 12 h 30, et 14 h à 18 h

  
Guittet

Algimouss

AMERCOAT

CASADECO

CASELIO

CHROMATIC  
PPG

LUTECE

MONTECOLINO

PRESTONETT

QUICK STEP  
CRÉATEUR DE SOLS



**Céline FRANCO**

**0652065887 - [cfranco@efficity.com](mailto:cfranco@efficity.com)**

**Consultante immobilière indépendante à Juziers et sa région**

**Réactivité, disponibilité, à l'écoute du marché et de ses opportunités**

**Je serai votre interlocuteur unique**

**Accompagnement sur-mesure de l'estimation à la signature de l'acte authentique**

- Aide pour la mise en vente de votre bien immobilier.
- Estimation de votre appartement, de votre maison, de votre terrain
- rédaction et diffusion de l'annonce

**Fichier de plus d'un million de clients potentiels**

- recherche d'acheteurs sérieux et fiables, sélection des visiteurs, gestion du planning des visites
- montage du dossier de vente...

**Service d'estimation en ligne, outils web immobiliers performants**

**Chez efficity, vous trouverez « le meilleur du digital », le tout au service de votre projet - [www.efficity.com/cfranco](http://www.efficity.com/cfranco)**



**Laurent TRIGANO**

Electricité générale - Dépannage, mise en conformité - Interphone - Alarme  
Chauffage - Climatisation réversible - Contrat d'entretien

**2, rue de la Citerne 78820 JUZIERS**

**Tél. : 06 77 72 14 13**

**e mail : [trigelec@orange.fr](mailto:trigelec@orange.fr)**